



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 10 JANVIER 2016 A SALERNES (83)

Le Président Pierre Henri LACREUSE ouvre la séance, remercie les participants pour leur présence

### PRESENCE et QUORUM

Sont présents ou représentés 61 membres de l'Association. (40 présents et 21 pouvoirs)  
Le Président constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale peut délibérer.

### RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président donne lecture du rapport moral 2015 (voir annexe)  
Le bilan est approuvé à l'unanimité.

### RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

#### Bilan 2015

La trésorière Jocelyne BRICARD donne lecture du bilan financier 2015. (Voir annexe).  
Le bilan est approuvé avec 59 oui et 2 abstentions

#### Budget prévisionnel 2016

La Trésorière donne lecture du projet de budget 2016 (Voir annexe)  
Le budget est approuvé avec 57 oui et 4 abstentions.

### MONTANT DES COTISATIONS

La délibération du CA du 9 janvier qui fixait les cotisations à 65 euros (membre actif) et 20 euros (Membre associé ou conjoint collaborateur) est annulée à l'unanimité

#### Le montant des cotisations est fixé à :

- Membre actif **61 euros**
- Membre associé ou conjoint collaborateur **18 euros**

### MODIFICATION DES STATUTS

Pour permettre aux potiers qui jusqu'à présent aidaient le délégué départemental sans droit de vote aux CA de pouvoir s'exprimer officiellement, les statuts article XII – Conseil d'Administration § Constitution sont modifiés comme suit ( ajout en rouge) :

L'Association est gérée par un Conseil d'Administration comprenant au minimum 6 Membres Actifs ou Associés, augmenté d'un Délégué Départemental au moins par département. Les Délégués Départementaux, qui ne peuvent être que des Membres Actifs, sont respectivement élus par les Membres domiciliés dans leur département. **Pour chaque délégué, un ou deux suppléants pourront être élus avec un ordre de priorité (suppléant1 et suppléant2).**

Chaque département dépassant 20 Membres pourra demander la nomination d'un Délégué supplémentaire qui sera élu par les Membres du département concerné.

Pour garder la parité de la représentation, cette nomination s'accompagnera de l'élection par l'Assemblée Générale d'un autre Membre au Conseil d'Administration, issu de l'ensemble des adhérents.

En cas de suppression d'un poste de délégué adjoint à la demande du département concerné, le retour à la parité se fera en Assemblée Générale, par renouvellement d'un poste de moins que le nombre à pourvoir lors du vote à venir.

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

## **PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Le président demande aux nouveaux membres de 2015 de se présenter :

Véronique ALBRAN LORCA (05), Fabien ALBRAN LORCA (05) (absent excusé), Géraldine PERICH (05), Fanny GUILVARD (83), Pascale MASERA (84), Florence PAULIAC (84) (absente excusée)

Les membres intégrés en 2014 qui n'avaient pas pu se présenter lors de la dernière AG le font aujourd'hui

Barbara SCHULL (06), Athena JAHANTIGH (13), Cécile BARRAUT CROZET (83) et Cécile FAURE (84)

## **TERRES DE PROVENCE SOLIDARITE**

### Bilan moral.

Alain CAVIN rappelle pour les nouveaux membres le fonctionnement de Terres de Solidarité et remercie les potiers et les organisateurs de marchés pour leur engagement dans le bol de la solidarité.

Terres de Provence Solidarité est un fond de solidarité régional dont les fonds proviennent du stand du bol de la solidarité, à ne pas confondre avec Terre de Solidarité qui est un fond national géré par le Collectif National des Céramistes et Ateliers d'Art de France. Les critères pour pouvoir en bénéficier sont donc plus souples que les critères nationaux. De ce fait, l'aide apportée aux potiers sous forme de prêts, de dons ou d'un coup de main pour réparer un outil de travail, un local ... se met en place plus rapidement.

En 2015, Terres de Provence Solidarité n'a pas eu à intervenir

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité

Alain Cavin propose que dans la mesure où il n'y pas eu d'intervention en 2015, le stand du bol de la solidarité qui alimente le fond sur les marchés potiers soit supprimé en 2016. La proposition est rejetée à l'unanimité au prétexte que ce stand donne une excellente image de notre métier auprès du public.

### Bilan financier

Christine SELMA, Trésorière de Terres de Provence Solidarité, donne lecture du bilan financier. (Voir annexe)

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

2 postes sont à pourvoir au conseil d'administration

Sont élues à bulletin secret Christine SPINELLA (59 voix pour) et Muriel BAIEVITCH (59 voix pour).

## **ATELIERS D'ART DE FRANCE**

La présentation d'AAF qui est faite tous les ans par Fabienne L'HOSTIS jusqu'à présent déléguée régionale aurait dû être assurée par un membre de la nouvelle équipe : Christiane

COMMESI, Pascale MESTRE et Philippe BELTRANDO. Nathalie MEINDRE Responsable du développement de l'action régionale nous a fait part par mail de l'impossibilité d'envoyer un représentant.

Brigitte LACREUSE nous lit le courrier de Jean Raoul GUENASSIA au sujet du statut de membre actif ou associé (Terres de Provence est actuellement membre associé).

Jean Claude SIGNORET nous explique la différence entre les 2 statuts. (voir en annexe)

Les membres réunis en AG votent à l'unanimité le statut de d'association membre actif de Terres de Provence

Le site d'AAF est consultable à :

<http://www.ateliersdart.com/>

### **PRESENTATION DES POSTES A POURVOIR**

Cette année Véronique MAURY et Catherine LEDUC sont en fin de mandat et se représentent

Pascal BOURSEAU donne sa démission du poste d'administrateur

Jocelyne BRICARD démissionne de son poste de trésorière et se présente pour un poste d'administrateur

Patricia PACCHIANO se présente pour un poste d'administrateur

### **PRESENTATION DU PROJET DE L'E-BOUTIQUE**

Sylvie GORDE nous présente un projet d'e-boutique pour l'association (voir document en annexe).

18 potier(e)s présents seraient intéressés. Sylvie GORDE fera une formation et pourra ainsi se rendre compte de la complexité de la tâche et de la faisabilité du projet

Alain CAVIN fait remarquer qu'il faut être vigilant sur le montant du chiffre d'affaires généré qui entrainerait le paiement de taxes. Il suggère de créer une association pour cette activité à la manière de Terres de Provence Solidarité.

### **COMMUNICATION CERAMIQUE.COM**

Véronique MAURY nous présente la proposition de [www.ceramique.com](http://www.ceramique.com) : pour une somme forfaitaire de 480 € TTC, tous les marchés de TdeP pourraient bénéficier d'une présentation sur le site avec annonce, photos, texte. Cette prestation est facturée habituellement 100 € TTC. Si tous les marchés sont d'accord, le prix par marché serait de 32 € TTC. Véronique va demander s'il est possible d'étendre la proposition aux stages et à l'exposition de Salernes. A suivre

### **INTERVENTION DE PASCALE MASERA**

Pascale MASERA est sur le point d'acquérir une maison avec un entrepôt de 250 m2 donnant sur la voie domitienne à Apt. Cet espace pourrait être organisé en ateliers avec mutualisation du matériel, il y aurait aussi la possibilité de faire une boutique. Jean Claude SIGNORET propose de mettre à disposition son tour à corde. Pascale souhaiterait que les potiers de TdeP s'investissent dans ce projet. Actuellement il est difficile de se prononcer dans la mesure où rien n'est clarifié tant sur la destination finale du lieu que sur le chiffrage des travaux. Nous attendons des informations détaillées.

## PAUSE DEJEUNER

### RESULTAT DE L'ELECTION DES ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale s'est prononcée comme suit pour l'élection des 4 administrateurs :

Votants : 61 (dont 21 pouvoirs)

Suffrage exprimé 61 dont 1 blanc

Jocelyne BRICARD est élue avec 55 voix

Catherine LEDUC est élue avec 60 voix

Véronique MAURY est élue avec 60 voix

Patricia PACCHIANO est élue avec 60 voix

Un bulletin blanc

### COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES POUR LA MANIFESTATION DE SALERNES (83)

En 2016, l'association fête ses 30 ans, c'est l'occasion d'organiser une belle manifestation autour de plusieurs évènements :

- expositions : " Objectif Terres " du 11 juin au 2 octobre

\* intérieure

Le musée de la céramique Terra Rossa à Salernes met à notre disposition de juin à octobre une salle de 90 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage de leurs locaux avec le matériel d'exposition, le gardiennage est assuré.

\*extérieure

Le jardin à l'entrée du musée nous permet de présenter des œuvres collectives telles que des totems, des stèles et un serpent. Ces œuvres seront faites par modules

- Le 11 juin

\* une vente de bols " Festibols " : sur le principe des braderies, les bols faits par les potiers de l'association sont mis à la vente de façon indifférenciée, les potiers sur place se chargent de l'emballage, de l'encaissement, du réassortiment pour l'ensemble de la manifestation. Pour qu'il y ait un effet de "masse", chaque potier s'engage à fournir une trentaine de bols au moins. Une commission de 10% sera prélevée sur les ventes

\* le vernissage

\* des animations auxquelles le public est convié : cuisson raku, atelier modelage, tournage face au public et initiation au tournage, planche à barbotine, four papier

\* un concert le soir pour clore ces manifestations

Les festivités du 11 juin sont ouvertes à tous, les anciens de l'association seront bien évidemment invités.

En octobre, l'association offrira une ou deux pièces des expositions au musée, un totem pourra être l'enjeu d'une tombola le 11 juin

Il n'y a pas de possibilité de vendre les pièces de l'expo par l'intermédiaire du musée, cependant la boutique du musée peut assurer la vente d'objets qui lui seront confiés moyennant une commission de 30 %.

Des commissions pour organiser cette fête ont été créées, la liste est en annexe.

### COLLECTIF NATIONAL DES CERAMISTES

Le nombre des ateliers a diminué ce qui fait que le nombre des délégués passe de 3 à 2.

Alain CAVIN se retire, il ne reste plus que 2 délégués avec 2 suppléants soient :

Liste des délégués et suppléants au Collectif National des Céramistes

DELEGUES	SUPPLEANTS
Valérie HALOPE	Caroline PAUL
Jean Claude SIGNORET	Maïeul CARDON

### JOURNEES NATIONALES DE LA CERAMIQUE

Les journées nationales de la céramique auront lieu en mars 2016.

Après « un tour de table » auprès des présents, 2 potiers ont répondu qu'ils souhaitaient participer aux JNC. Le chiffre serait susceptible de passer à 6 ou 7 avec les potiers du 05 qui avaient déjà quitté l'AG.

Dans ces conditions, Terres de Provence ne participera pas aux JNC 2016

### PANNEAUX PEDAGOGIQUES

Un jeu de 10 panneaux sera donné très prochainement à chaque association, Jean Claude SIGNORET nous dit que l'impression de nouveaux jeux ne devrait pas excéder les 200/250 € par jeu de 10. Il reste à définir ce que nous voulons comme panneau de présentation de l'association et de demander un devis au graphiste du collectif et à Zoé qui est chargée de la communication visuelle de l'expo

Les panneaux de 1,60m x 0,60m sont en bâche plastifiée avec des œillets aux 4 coins.

### TERRES DE SOLIDARITE

A la suite d'un changement de CA au sein de Terres de Solidarité, la candidature de Catherine LEDUC a été acceptée.

Terres de Solidarité vient en aide aux membres d'AAF et aux potiers adhérents à une association membre du Collectif National des Céramistes. Ses ressources proviennent des cotisations des associations adhérentes au CNC et d'Ateliers d'Art de France.

Les aides alloués peuvent être remboursables :

\* une seule avance sur une durée de 2 ans

ou non remboursables sous la forme de :

\* Allocation complémentaire temporaire pour une durée de 6 mois renouvelable 6 mois. C'est un complément de ressources, TdS donne la différence entre l'objectif de ressources et les ressources disponibles de la personne. L'objectif de ressources répond à un barème bien précis qui tient compte du nombre de personnes à charge par foyer, des ressources complémentaires

\* Aide forfaitaire d'urgence d'un montant maximum de 2 500 €

\* Aide de redémarrage d'activité d'atelier d'un montant maximum de 3 000 €

Le Conseil d'Administration est composé de 8 membres d'AAF (dont 4 suppléants) et de 8 membres du CNC (dont 4 suppléants)

La présidence est assurée pour 2 ans par AAF et pour 2 autres années par le CNC, actuellement c'est François FRESNAIS qui est président pour une année (il reprend le poste laissé vacant par Jean JACQUINOT)

La trésorerie revient à AAF, le secrétariat au CNC.

Vous pouvez consulter les statuts et le règlement sur le site du Collectif – onglet solidarité ou bien suivre le lien

[http://www.collectif-ceramistes.org/page\\_30.php](http://www.collectif-ceramistes.org/page_30.php)

## STAGES

Les 3 stages du printemps dernier à Mont Dauphin ont remporté un vif succès, ils seront reconduits en 2016 à La Tour d'Aigues (84) dans le château du 4 au 7 octobre (les dates sont à confirmer). Les formateurs seront pour le tournage Jean Jacques DUBERNARD, pour le tour à corde Jean Claude SIGNORET et pour la sculpture Jean Noël PEIGNON

## SUBVENTIONS AUX MARCHES

Voir tableau en annexe

## REMERCIEMENTS

Nous remercions pour leur contribution la Région PACA, les conseils départementaux et le Conseil Départemental de Vaucluse, les municipalités, Ateliers d'Art de France, FAFCEA et FIF, le Musée de la Céramique Terra Rossa de Salernes, les Cousins et tous ceux qui nous ont aidé par leur participation active et bienveillante.

## APPEL A COTISATION

**On demande à tous les adhérents d'envoyer leur cotisation rapidement (même si le chèque est déposé à la banque au mois d'août), avec un justificatif de l'année**

- **D1 pour les artisans (attestation Régime Social Indépendant de l'année).**
- **Dernier reçu de versement des cotisations de la Maison des Artistes.**
- **Dernier relevé d'URSSAF pour les artistes libres.**

et :

- **Numéro de Siret pour tous.**
- **Adhésion éventuelle à Ateliers d'Art de France.**

Les chèques sont à envoyer à la trésorière (nouvellement nommée)

Sylvie GORDE

161, rue Charles Aurouze prolongée - 05000 GAP

Tél. 06 21 69 48 41

[sylvie@kaolinfactory.fr](mailto:sylvie@kaolinfactory.fr)

## CONCLUSION

Ce fut stimulant et très agréable de se retrouver dans le cadre de Terra Rossa dédié à notre métier dans une région où la céramique a une place prépondérante.

Les adhérents venus assister à notre A.G. nous ont montrés par leur nombre, leur dynamisme et leur implication, que l'envie de faire vivre la céramique dans un esprit convivial et par des moments forts étaient toujours aussi vive.

En cette année anniversaire nous avons une pensée de gratitude envers tous ceux qui ont œuvré pour donner vie à cette association. Et une autre tout aussi chaleureuse pour ceux qui ont porté et défendu en son nom l'amour de notre métier.

Dressé par la Secrétaire Catherine Leduc

Visé par le Président Pierre Henri LACREUSE et la Trésorière Jocelyne BRICARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.

**Annexes :**

Bilan financier 2015.

Budget prévisionnel 2016

Subventions accordées aux marchés 2016

Bilan moral

Bilan financier de Terres de Provence Solidarité

Liste des adhérents au 10 janvier 2016

Bilan de la communication des marchés potiers en 2015

Commissions pour Salernes

Présentation de l'e-boutique

Explications relations AAF/ Associations